BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des écoles de la gendarmerie nationale

Décision n° 2589 du 12 janvier 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du commandement des écoles de la gendarmerie nationale

NOR: INTJ1800335S

Le commandant des écoles de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 80541 du 1er décembre 2017 (NOR: INTJ1727075S),

Décide:

Article 1er

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1er février 2018 :

Beutier Philippe NIGEND: 134460 NLS: 5311006 **Guibe** Stéphane NIGEND: 70726 NLS: 5282826

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1er février 2018 :

 Pannetier Laurent
 NIGEND: 164334
 NLS: 8021067

 Le Coeur Pascal
 NIGEND: 164200
 NLS: 8020751

 Friederich Sophie
 NIGEND: 142732
 NLS: 8001545

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er février 2018 :

 Billion-Grand Hervé
 NIGEND : 163 839
 NLS : 8020 609

 Marguier Audrey
 NIGEND : 202440
 NLS : 8083 602

 Busi Pierre-Yves
 NIGEND : 194 168
 NLS : 8049 869

 Ballet David
 NIGEND : 211 375
 NLS : 8063 148

 Colin Mélanie
 NIGEND : 229 076
 NLS : 8084 799

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er février 2018 :

Tournier Rebecca-Manuela NIGEND: 210439 NLS: 8065517

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 janvier 2018.

Le général de corps d'armée, commandant les écoles de la gendarmerie nationale, T. Morterol